



GROUPE M5 FONGICIDE

Fongicide en pâte fluide DACONIL 2787®

USAGE COMMERCIAL
SUSPENSION

Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales

PRINCIPE ACTIF :

Chlorothalonile (tétrachloroisophthalonitrile)..... 40,4%
Contient 500 grammes de chlorothalonil par litre

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES DOMMAGES AUX YEUX

Consulter les précautions additionnelles sur le panneau de côté de l'emballage

**LES PRÉPOSÉS AU MÉLANGE ET AU CHARGEMENT NE PEUVENT PAS MANIPULER
INDIVIDUELLEMENT PLUS DE 340 KG DE CHLOROTHALONILE (M.A.) (680 L) PAR JOUR**

N° D'HOMOLOGATION **15724**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 L à 10 L**

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Avertissement : Cause des lésions graves aux yeux.

Délai de sécurité : NE PAS pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application, sauf pour effectuer les activités liées aux cultures suivantes :

Culture	Activité	Délai de sécurité avant la récolte
Conifères, extérieur	Récolte (production de semis)	15
	Irrigation à la main	11
	Récolte (cônes), arbres de Noël	7
	Dépistage, façonnage	1
Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées), sauf les roses et la pachysandre	Irrigation à la main	3
Plantes ornementales d'extérieur (fleurs coupées sauf les roses)	Récolte à la main, éboutonnage, taille manuelle	10
Roses d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées)	Irrigation à la main	1
Pachysandre d'extérieur	Irrigation à la main	2
Gazon	Toutes les activités	Jusqu'à ce que le produit soit sec
Gazon – terrains de golf et gazonnières	Toutes les activités	Jusqu'à ce que le produit soit sec

Ne pas utiliser sur les fleurs coupées ornementales cultivées en serre. Ne pas utiliser sur les roses cultivées pour en faire des fleurs coupées.

Ne pas permettre au public de pénétrer sur les terrains de golf traités après la dernière application d'automne pour lutter contre la moisissure des neiges.

ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran oculaire pendant la manipulation du produit. ÉVITER le contact avec la peau et les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau au savon et à l'eau tiède après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires, caractérisés par une rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des sites d'habitation ou d'activité humaine comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires récréatives est faible compte tenu de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

LES PRÉPOSÉS AU MÉLANGE ET AU CHARGEMENT NE PEUVENT PAS MANIPULER INDIVIDUELLEMENT PLUS DE 340 KG DE CHLOROTHALONILE (M.A.) (680 L) PAR JOUR.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, des lunettes de protection ou un écran facial pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, un tablier résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant l'application. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application dans une cabine fermée.

Les préposes au mélange, au chargement et à l'application dans les serres et les champignonnières doivent porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvé par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Enlever immédiatement tout vêtement ou EPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever immédiatement l'EPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements de la maison.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter des chaussures contaminées.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer sur des terrains à pente modérée ou forte, ou dont le sol est compacté ou argileux.

Ne pas appliquer si de fortes pluies sont annoncées.

Afin de réduire le risque pour les organismes aquatiques provenant du ruissellement, il faut aménager une bande de végétation filtrante d'une largeur d'au moins 10 mètres située entre le bord du champ et le champ voisin, en aval des habitats aquatiques, selon le MODE D'EMPLOI.

Éviter toute contamination des lacs, des ruisseaux et des étangs. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS appliquer aux endroits où il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la

dérive de pulvérisation.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Si le produit gèle, le laisser dégeler et bien l'agiter avant de l'utiliser. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

DACONIL 2787® et Aqua Résistant^{MD} sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.



GROUPE M5 FONGICIDE

Fongicide en pâte fluide DACONIL 2787®

USAGE COMMERCIAL
SUSPENSION

Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales

PRINCIPE ACTIF :

Chlorothalonile (tétrachloroisophthalonitrile)..... 40,4%

Contient 500 grammes de chlorothalonil par litre

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,01% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : CAUSE DE GRAVES DOMMAGES AUX YEUX

Consulter les précautions additionnelles sur le panneau de côté de l'emballage

**LES PRÉPOSÉS AU MÉLANGE ET AU CHARGEMENT NE PEUVENT PAS MANIPULER
INDIVIDUELLEMENT PLUS DE 340 KG DE CHLOROTHALONILE (M.A.) (680 L) PAR JOUR**

N° D'HOMOLOGATION **15724**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Pamphlet

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT	9.0
MODE D'EMPLOI	10.0
Renseignements généraux	10.1
Directives d'application	10.2
Directives de mélange	10.3
Préparation des mélanges en cuve	10.3.1
Bandes de végétation filtrantes	10.4
Zones tampons contre la dérive de pulvérisation	10.5
MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE	11.0
Gazon et allées des terrains de golf	11.1
Tertres et verts des terrains de golf, gazon ornemental	11.2
Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) (sauf les roses et la pachysandre)	11.3
Plantes ornementales de serre (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) (sauf les roses)	11.4
Plantes ornementales de serre (fleurs coupées sauf les roses)	11.5
Roses d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées)	11.6
Roses de serre (non cultivées pour en faire des fleurs coupées)	11.7
Pachysandre d'extérieur	11.8
Conifères	11.9
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	12.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2.0 PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Avertissement : Cause des lésions graves aux yeux.

Délai de sécurité : NE PAS pénétrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application, sauf pour effectuer les activités liées aux cultures suivantes :

Culture	Activité	Délai de sécurité avant la récolte
Conifères, extérieur	Récolte (production de semis)	15
	Irrigation à la main	11
	Récolte (cônes), arbres de Noël	7
	Dépistage, façonnage	1
Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées), sauf les roses et la pachysandre	Irrigation à la main	3
Plantes ornementales d'extérieur (fleurs coupées sauf les roses)	Récolte à la main, éboutonnage, taille manuelle	10
Roses d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées)	Irrigation à la main	1
Pachysandre d'extérieur	Irrigation à la main	2
Gazon	Toutes les activités	Jusqu'à ce que le produit soit sec
Gazon – terrains de golf et gazonnières	Toutes les activités	Jusqu'à ce que le produit soit sec

Ne pas utiliser sur les fleurs coupées ornementales cultivées en serre. Ne pas utiliser sur les roses cultivées pour en faire des fleurs coupées.

Ne pas permettre au public de pénétrer sur les terrains de golf traités après la dernière application d'automne pour lutter contre la moisissure des neiges.

ÉVITER TOUT CONTACT avec les yeux. Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran oculaire pendant la manipulation du produit. ÉVITER le contact avec la peau et les vêtements. Laver les surfaces exposées de la peau au savon et à l'eau tiède après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. ÉVITER d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires, caractérisés par une rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive vers des sites d'habitation ou d'activité humaine comme les maisons, les chalets, les écoles et les aires récréatives est faible compte tenu de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

LES PRÉPOSÉS AU MÉLANGE ET AU CHARGEMENT NE PEUVENT PAS MANIPULER INDIVIDUELLEMENT PLUS DE 340 KG DE CHLOROTHALONILE (M.A.) (680 L) PAR JOUR.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, des lunettes de protection ou un écran facial pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, un tablier résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant l'application. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application dans une cabine fermée.

Les préposes au mélange, au chargement et à l'application dans les serres et les champignonnières doivent porter un respirateur muni d'une cartouche antivapeurs organiques approuvé par le NIOSH et d'un préfiltre approuvé pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH pour les pesticides.

Enlever immédiatement tout vêtement ou EPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever immédiatement l'EPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'EPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements de la maison.

Porter des vêtements fraîchement lavés chaque jour.

Ne pas porter des chaussures contaminées.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer sur des terrains à pente modérée ou forte, ou dont le sol est compacté ou argileux.

Ne pas appliquer si de fortes pluies sont annoncées.

Afin de réduire le risque pour les organismes aquatiques provenant du ruissellement, il faut aménager une bande de végétation filtrante d'une largeur d'au moins 10 mètres située entre le bord du champ et le champ voisin, en aval des habitats aquatiques, selon le MODE D'EMPLOI.

Éviter toute contamination des lacs, des ruisseaux et des étangs. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS appliquer aux endroits où il y a risque de ruissellement. NE PAS appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la

dérive de pulvérisation.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Si le produit gèle, le laisser dégeler et bien l'agiter avant de l'utiliser. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

FONGICIDE AGRICOLE À LARGE SPECTRE POUR L'EMPLOI SUR LES TERTRES, LES VERTS ET LES ALLÉES DES TERRAINS DE GOLF, AINSI QUE SUR LE GAZON ORNEMENTAL ET LES PLANTES D'ORNEMENT.

Lire attentivement l'étiquette complète et se conformer strictement au mode d'emploi.

Le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 a été mis au point pour être utilisé sur les tertres, les verts et les allées des terrains de golf, ainsi que sur le gazon ornemental, les plantes, les arbustes et les arbres d'ornement. Il est très efficace pour la suppression d'un grand nombre de maladies qui attaquent le gazon et les plantes ornementales quand on l'utilise conformément aux instructions données sur cette étiquette. Il faut couvrir parfaitement et uniformément les surfaces des plantes

pour obtenir une bonne suppression des maladies.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin. **NE PAS** appliquer directement sur les habitats d'eau douce (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les cours d'eau, les réservoirs, les fossés et les terres humides) ou sur les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer l'eau potable, l'eau destinée à l'irrigation ou les habitats aquatiques en procédant au nettoyage de l'équipement et à l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer ce produit avec quelque système d'irrigation que ce soit.

NE PAS utiliser sur les cultures vivrières de serre, à l'exception des utilisations décrites dans le mode d'emploi.

Dans les gazonnières, le gazon traité par le chlorothalonil avant la récolte doit être coupé, roulé et récolté mécaniquement.

Gazon : NE PAS tondre ni arroser le gazon après le traitement jusqu'à ce que les résidus de la pulvérisation soient bien secs sur les brins d'herbe. Toujours utiliser le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 de concert avec de bonnes méthodes d'entretien des pelouses.

Il est interdit d'utiliser ce produit autour des résidences et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par les particuliers ni par tout autre utilisateur non certifié.

Ne pas appliquer ce produit de telle manière qu'il puisse toucher les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux de compagnie, que ce soit directement ou par la dérive de la solution pulvérisée. Seuls les applicateurs dûment protégés doivent se trouver sur les lieux pendant l'application.

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les ruissellements contenant ce produit et en provenance des serres et des champignonnières pénétrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et autres plans d'eau.

10.2 Directives d'application

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par temps calme ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes d'un calibre inférieur à la classification « gouttelettes moyennes » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

10.3 Directives de mélange

Fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 utilisé seul

Pulvériser le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 en employant suffisamment d'eau pour bien couvrir les surfaces des plantes. Selon la culture et le stade de croissance des plantes, le volume d'arrosage à utiliser peut varier de 200 à 4000 litres à l'hectare pour la pulvérisation diluée, et de 50 à 100 litres à l'hectare pour la pulvérisation concentrée. Utiliser un volume d'arrosage supérieur lorsque le feuillage est dense et qu'il est plus difficile de bien couvrir les plantes.

Remarque : Avant de préparer le mélange de pulvérisation, retourner lentement le contenant du fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 à plusieurs reprises pour mélanger uniformément le produit.

Verser la quantité requise du fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 dans la cuve du pulvérisateur pendant qu'on la remplit d'eau. Garder l'agitateur en marche durant le remplissage de la cuve et la pulvérisation.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

10.3.1 Préparation des mélanges en cuve :

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.4 Bandes de végétation filtrantes

Il faut aménager et maintenir une bande de végétation filtrante d'une largeur d'au moins 10 mètres. La bande de végétation filtrante doit être située entre le bord du champ et le champ voisin, en aval des habitats aquatiques afin de réduire le risque pour les organismes aquatiques provenant du ruissellement. Les habitats aquatiques comprennent sans s'y limiter, les lacs, les réservoirs, les rivières, les cours d'eau permanents, les marais ou les étangs naturels et les estuaires.

La bande de végétation filtrante doit être composée d'herbes et peut contenir des arbustes, des arbres et d'autres plantes. On peut consulter d'autres renseignements dans les pages Web sur les mesures d'atténuation des risques environnementaux de l'ARLA.

Il faut respecter tant la bande de végétation filtrante que les zones tampons contre la dérive de pulvérisation.

10.5 Zones tampons contre la dérive de pulvérisation

Les zones tampons contre la dérive de pulvérisation visent à protéger les habitats terrestres et aquatiques contre la dérive de pulvérisation. Ces zones tampons sont une exigence distincte de celle concernant les bandes de végétation filtrantes qui vise à atténuer les risques dus au ruissellement.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

L'utilisations avec l'équipement d'application du pulvérisateur à main autorisé sur cette étiquette
Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans les tableaux ci-dessous sont requises pour assurer une séparation entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats aquatiques d'eau douce (par exemple, lacs, rivières, prairies, broussiers, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection de :			
		Habitat d'eau douce profondeur de :		Habitats estuariens/marins d'une profondeur de :	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole*	Gazon, terrains de golf	15	2	15	5
	Plantes ornementales d'extérieur (sauf la pachysandre)	4	1	4	2
	Pachysandre d'extérieur, conifères – extérieur	5	1	5	3

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange; respecter la zone tampon de pulvérisation indiquée la plus vaste (la plus restrictive) parmi celles indiquées sur l'étiquette des différents produits, et appliquer en

gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux qui sont indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

11.1 Gazon et allées des terrains de golf

Allées des terrains de golf : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 lorsque les conditions favorisent le développement des maladies et faire une deuxième application si nécessaire. Quand les conditions sont particulièrement mauvaises, utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court en se basant sur le programme d'applications ci-dessous.

Pour tout produit qui contient du chlorothalonil, il faut respecter l'intervalle entre les traitements.

Culture	Gazon et allées des terrains de golf
Maladie	Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)
Dose d'emploi	48 à 95 mL/100 m ²
Intervalle entre les traitements (jours)	7 jours à la faible dose ou 14 jours à la dose la plus élevée
Maladie	Tache foliaire (<i>Helminthosporium</i> spp.) Plaque brune rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)
Dose d'emploi	95 à 190 mL/100 m ²
Intervalle entre les traitements (jours)	14
Restrictions	Les produits contenant du chlorothalonil ne peuvent être appliqués plus de deux fois à un endroit quelconque sur le terrain de golf, conformément au mode d'emploi, à l'exception d'une application supplémentaire pour supprimer la moisissure nivéale. L'application de chlorothalonil en cours de saison, un jour donné, sur l'une ou l'ensemble des aires de gazon spécifiées, est considérée comme une seule application. De plus, une deuxième application peut être effectuée sur l'une ou l'autre ou sur toutes les aires de gazon spécifiées. Cette application est considérée comme la deuxième et dernière application, même si l'aire en question n'a pas été traitée deux fois. Par ailleurs, il est possible d'effectuer une application contre la moisissure nivéale à l'automne avec un produit contenant du chlorothalonil.

11.2 Tertres et verts des terrains de golf, gazon ornemental

Tertres et verts des terrains de golf, gazon ornemental : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 dans une quantité d'eau suffisante pour bien couvrir le gazon. Cette quantité peut varier entre 8 et 40 litres aux 100 mètres carrés. Voir ci-dessous les doses et les intervalles suggérés.

Pour tout produit qui contient du chlorothalonil, il faut respecter l'intervalle entre les traitements.

Culture	Tertres et verts des terrains de golf, gazon ornemental
Maladie	Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)
Dose d'emploi	95 – 190 mL/100 m ²
Intervalle entre les traitements (jours)	7 jours à la faible dose ou 14 jours à la dose la plus élevée
Maladie	Tache foliaire et brûlure helminthosporienne (<i>Helminthosporium</i> spp.) Grande plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>) Anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)
Dose d'emploi	95 -190 mL/100 m ²
Intervalle entre les traitements (jours)	14
Restrictions	Les produits contenant du chlorothalonil ne peuvent être appliqués plus de deux fois à un endroit quelconque sur le terrain de golf, conformément au mode d'emploi, à l'exception d'une application supplémentaire pour supprimer la moisissure nivéale. L'application de chlorothalonil en cours de saison, un jour donné, sur l'une ou l'ensemble des aires de gazon spécifiées, est considérée comme une seule application. De plus, une deuxième application peut être effectuée sur l'une ou l'autre ou sur toutes les aires de gazon spécifiées. Cette application est considérée comme la deuxième et dernière application, même si l'aire en question n'a pas été traitée deux fois. Par ailleurs, il est possible d'effectuer une application contre la moisissure nivéale à l'automne avec un produit contenant du chlorothalonil.
Remarques	Lorsqu'une plage de taux est spécifiée, utiliser une faible dose quand les conditions sont légèrement ou modérément propices aux maladies, et une plus forte dose quand les conditions sont particulièrement mauvaises.

Culture	Tertres et verts des terrains de golf, gazon ornemental
Maladie	Moisissure nivéale grise (<i>Typhula incarnata</i>) et moisissure nivéale rose (<i>Microdochium nivale</i>)
Dose d'emploi	240 mL/100 m ²
Remarques	Pour moisissure nivéale appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 avant l'enneigement en automne. NE PAS effectuer plus d'une application par année pour supprimer la moisissure nivéale.

11.3 Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) (sauf les roses et la pachysandre)

Plantes ornementales d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) (sauf les roses et la pachysandre) : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 à raison de 2,5 litres aux 1000 litres d'eau. Appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas utiliser plus de 2000 litres d'eau à l'hectare. Commencer le traitement de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée, et répéter les applications 7 à 14 jours plus tard. Durant les périodes où les conditions favorisent fortement les maladies, d'habitude par temps nuageux ou pluvieux, utiliser l'intervalle le plus court entre les applications. Ne pas faire plus que deux applications par année.

L'emploi du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 est recommandé pour supprimer les maladies qui attaquent les plantes ornementales et les conifères énumérés ci-dessous. On déconseille l'emploi du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 sur les espèces qui ne sont pas mentionnées.

L'application de tout produit qui contient du chlorothalonil ne peut pas être effectuée plus fréquemment que les intervalles entre les traitements indiqués ci-dessus.

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLES LARGES		
Amandier de Chine, cognassier, cerisier noir des sables	Pourriture brune des fleurs et des branches (<i>Monilia fruitocola</i>)	Début de la floraison
Aubépine	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.), entomosporiose (<i>Fabraea maculate</i>)	Avant la floraison
Azalée*	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora cinnamomi</i>)	Sortie des nouvelles feuilles
Buisson ardent	Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Chêne (groupe rouge seulement)	Cloque des feuilles (<i>Taphrina caerulescens</i>), tache des feuilles (<i>Tubakia dryina</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Gonflement des bourgeons en dormance
Cornouiller	Tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.)	Début de la floraison
Frêne	Tache des feuilles causées par <i>Cercospora beticola</i> , <i>Cercosporidium</i> spp. et <i>Cylindrosporium fraxini</i>	Éclosion des bourgeons au printemps
Fusain	Anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Houx	Brûlure rhizoctone des palmures (<i>Rhizoctonia</i> spp.)	Temps chaud et humide
Kalmie à larges feuilles	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora beticola</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Laurier-cerise	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora beticola</i>)	Chute des pétales
Mahonia	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Marronnier d'Inde et à fleurs rouges	Brûlure des feuilles (<i>Alternaria</i> spp.), anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Peuplier	Tache marssoninéenne des feuilles (<i>Marssonina</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Photinia	Tache des feuilles (entomosporiose) (<i>Fabraea maculate</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pieris (<i>Andromeda</i>)	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora cinnamomi</i>)	Sortie des nouvelles feuilles
Platane	Anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pometier	Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>), rouille (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>), tache des feuilles (<i>Sphaeropsis sapinea</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Rhododendron*	Maladie de la tache de la fleur (<i>Ovulinia azaleae</i>)	Début de la floraison
Troène	Tache des feuilles (cercosporiose) (<i>Cercospora beticola</i>)	Humidité prolongée
Viorne	Blanc (<i>Erysiphe sparsa</i>)	Milieu de l'été

11.4 Plantes ornementales de serre (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) (sauf les roses)

Plantes ornementales de serre (non cultivées pour en faire des fleurs coupées) (sauf les roses) : Appliquer le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 à raison de 2,5 litres aux 1000 litres d'eau. Appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas utiliser plus de 1000 litres d'eau à l'hectare. Ne pas faire plus qu'une application par année.

Le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 peut être utilisé dans les serres. Toutes les personnes présentes pendant l'application doivent porter des vêtements protecteurs, y compris des manches longues, des gants, des lunettes antiéclaboussures ou un écran pour les yeux, ainsi qu'un respirateur bien ajusté sur le visage et conçu spécifiquement pour retirer de l'air les vapeurs et les particules de pesticides organiques. NE PAS utiliser un brumisateur ou un appareil de pulvérisation à haute pression quand on effectue des applications du fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 dans des serres.

L'emploi du fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 est recommandé pour supprimer les maladies qui attaquent les plantes ornementales énumérés ci-dessous. On déconseille l'emploi du fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 sur les espèces qui ne sont pas mentionnées.

Espèces	Maladies supprimées	Application suggérée
ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLES LARGES		
Amandier de Chine, cognassier, cerisier noir des sables	Pourriture brune des fleurs et des branches (<i>Monilia fruitocola</i>)	Début de la floraison
Aubépine	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.), entomosporiose (<i>Fabraea maculate</i>)	Avant la floraison
Azalée*	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora cinnamomi</i>)	Sortie des nouvelles feuilles
Buisson ardent	Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Chêne (groupe rouge seulement)	Cloque des feuilles (<i>Taphrina caerulescens</i>), tache des feuilles (<i>Tubakia dryina</i>), anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Gonflement des bourgeons en dormance
Cornouiller	Tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.)	Début de la floraison
Frêne	Tache des feuilles causées par <i>Cercospora beticola</i> , <i>Cercosporidium</i> spp. et <i>Cylindrosporium fraxini</i>	Éclosion des bourgeons au printemps
Fusain	Anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Houx	Brûlure rhizoctone des palmures (<i>Rhizoctonia</i> spp.)	Temps chaud et humide
Kalmie à larges feuilles	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora beticola</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Laurier-cerise	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora beticola</i>)	Chute des pétales
Mahonia	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Marronnier d'Inde et à fleurs rouges	Brûlure des feuilles (<i>Alternaria</i> spp.), anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Peuplier	Tache marssoninéenne des feuilles (<i>Marssonina</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Photinia	Tache des feuilles (entomosporiose) (<i>Fabraea maculate</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pieris (<i>Andromeda</i>)	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora cinnamomi</i>)	Sortie des nouvelles feuilles
Platane	Anthracnose (<i>Colletotrichum</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pometier	Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>), rouille (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>), tache des feuilles (<i>Sphaeropsis sapinea</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Rhododendron*	Maladie de la tache de la fleur (<i>Ovulinia azaleae</i>)	Début de la floraison
Troène	Tache des feuilles (cercosporiose) (<i>Cercospora beticola</i>)	Humidité prolongée
Viorne	Blanc (<i>Erysiphe sparsa</i>)	Milieu de l'été

11.5 Plantes ornementales de serre (fleurs coupées sauf les roses)

Plantes ornementales de serre (fleurs coupées sauf les roses) : Appliquer le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 à raison de 2,5 litres aux 1000 litres d'eau. Pour les ornementales, appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas utiliser plus de 2000 litres d'eau à l'hectare. Ne pas faire plus qu'une application par année.

Espèces	Maladies supprimées	Application suggérée
BULBES ET PLANTES À FLEURS		
Chrysanthème	Brûlure mycosphaerelléenne (<i>Mycosphaerella ligulicola</i>), brûlure septorienne (<i>Septoria</i> spp.), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Transplantation des boutures Avant la floraison
Géranium	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.)	Temps frais et humide
Glaïeul	Curvulariose (<i>Curvularia gladioli</i>), pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Début du bouturage
Hydrangée* (feuillage seulement)	Tache cercosporéenne (<i>Cercospora beticola</i>), tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.), rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.)	Début du bouturage
Iris	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), tache hétérosporienne (<i>Didymellina macrospora</i>)	Temps frais et humide
Lis	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Avant la floraison
Œillet	Tache alternarienne (<i>Alternaria</i> spp.), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Transplantation des boutures; temps frais et humide
Pétunia*	Mildiou (phase foliaire) (<i>Phytophthora capsici</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Avant la floraison
Rose trémière	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> spp.)	Début du stade des plantules
Statice	Anthraxose (<i>Colletotrichum</i> spp.), tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora beticola</i>), alternarienne (<i>Alternaria</i> spp.)), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps
Zinnia	Blanc (<i>Erysiphe sparsa</i>)	Premiers signes de la maladie

PLANTES À FEUILLAGE		
Dragonnier (<i>Dracaena</i>)	Tache fusarienne (<i>Fusarium moniliforme</i>)	Avant la transplantation
Fougère à feuilles de cuir	Ascochyte (<i>Ascochyta</i> spp.), tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora beticola</i>), cylindrocladienne (<i>Cylindrosporium fraxini</i>)), brûlure rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Palmier de salon (<i>Chamaedorea</i>)	Tache helminthosporienne (<i>Helminthosporium</i> spp.)	Temps frais et humide
Philodendron	Brûlure phytophthoréenne (<i>Phytophthora capsici</i>), tache dactylarienne (<i>Dactylaria humicola</i>)	Conditions humides
Maranta	Tache helminthosporienne (<i>Helminthosporium</i> spp.)	Début du bouturage
Rhoeo (<i>thoeo bicolore</i>)	Tache foliaire (dactylariose) (<i>Curvularia eragrostidis</i>)	Début du bouturage
Syngonium	Tache céphalosporienne (<i>Cephalosporium cinnamomeum</i>)	Temps chaud et humide

* On a remarqué une décoloration des fleurs sur certaines variétés quand les traitements étaient effectués durant la floraison.

11.6 Roses d'extérieur (non cultivées pour en faire des fleurs coupées)

Roses d'extérieur : Appliquer le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 à raison de 1,8 litres aux 1000 litres d'eau. Appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas utiliser plus de 2000 litres d'eau à l'hectare. Commencer le traitement de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée. Ne pas faire plus que deux applications par année.

L'application de tout produit qui contient du chlorothalonil ne peut pas être effectuée plus fréquemment que les intervalles entre les traitements indiqués ci-dessus.

Espèces	Maladies supprimées	Application suggérée
Rosier	Tache noir (<i>Diplocarpon rosae</i>), Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps

11.7 Roses de serre (non cultivées pour en faire des fleurs coupées)

Roses de serre : Appliquer le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 à raison de 1,8 litres aux 1000 litres d'eau. Appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas utiliser plus de 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer le traitement de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée. Ne pas faire plus qu'une application par année.

Espèces	Maladies supprimées	Application suggérée
Rosier	Tache noir (<i>Diplocarpon rosae</i>), Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps

11.8 Pachysandre d'extérieur

Pachysandre d'extérieur : Appliquer le fongicide en pâte fluide DICONIL 2787 à raison de 5,0 litres aux 1000 litres d'eau. Appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais

ne pas utiliser plus de 2000 litres d'eau à l'hectare. Ne pas faire plus qu'une application par année.

Espèces	Maladies supprimées	Application suggérée
Pachysandre	Brûlure des feuilles (<i>Volutella</i>) (<i>Volutella pachysandrae</i>)	Éclosion des boutons au printemps

11.9 Conifères

Culture	Conifères*
Maladies supprimées	Chancre scléroderrien (<i>Gremmeniella abietina</i>) (pins), Swiss Needlecast (<i>Phaeocryptopus gaeumannii</i>) et rouge (<i>Rabdocline weirii</i>) (Douglas taxifolié)
Dose d'emploi (L/ha)	2,4 – 4,8
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Effectuer le premier traitement au printemps, lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm. Répéter 3 à 4 semaines plus tard.
Maladies supprimées	Brûlure des pousses (<i>Sirococcus</i>) (<i>Sirococcus strobilinus</i>)
Dose d'emploi (L/ha)	3,6 - 6
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Effectuer le premier traitement au printemps, lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm. Répéter 3 à 4 semaines plus tard.
Maladies supprimées	Rouge (<i>Rhizosphaera kalkhoffii</i>) (épinettes) Brûlure des aiguilles (<i>Scirrhia acicula</i>) (pins)
Dose d'emploi (L/ha)	9,5
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Effectuer le premier traitement au printemps, lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm. Répéter 3 à 4 semaines plus tard.
Maladies supprimées	Rouge lophodermien (<i>Lophodermium seditiosum</i>)
Dose d'emploi (L/ha)	2,4 – 4,8
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Commencer les traitements entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Répéter 3 à 4 semaines plus tard.
Maladies supprimées	Moisissure grise des plantules (<i>Botrytis cinerea</i>) Brûlure phoméenne des rameaux (<i>Phoma glomerata</i>)
Dose d'emploi (L/ha)	2,4 – 4,8
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Répéter 7 à 14 jours plus tard.

*Ne pas faire plus de deux applications par an sur les conifères.

Culture	Couches de pépinière*

Maladies supprimées	Brûlure des pousses (<i>Sirococcus</i>) (<i>Sirococcus strobilinus</i>) Rouge lophodermien (<i>Lophodermium seditiosum</i>) Chancres scléroderrien (<i>Gremmeniella abietina</i>) (pins) Brûlure des aiguilles (<i>Scirrhia acicula</i>) (pins) Swiss Needlecast (<i>Phaeocryptopus gaeumannii</i>) (<i>Rabdocline weirii</i>) (Douglas taxifolié) Rouge (<i>Rhizosphaera kalkhoffii</i>) (épinettes)
Dose d'emploi (L/ha)	2,4
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare.
Maladies supprimées	Moisissure grise des plantules (<i>Botrytis cinerea</i>) Brûlure phoméenne des rameaux (<i>Phoma glomerata</i>)
Dose d'emploi (L/ha)	2,4
Directives d'application	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau/hectare. Appliquer en pépinière lorsque les semis mesurent 10 cm de haut et lorsque les conditions fraîches et humides favorisent le développement de la maladie.

*Ne pas faire plus d'une application par an sur les pépinières de conifères.

12.0 RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide en pâte fluide DACONIL 2787, fongicide du groupe M5. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 et à d'autres fongicides du groupe M5. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 ou les fongicides du même groupe M5 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide en pâte fluide DACONIL 2787 tels que précisés dans cette étiquette, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides d'un groupe différent et qui sont efficaces contre le pathogène cible si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, tenant compte de la résistance des végétaux hôtes, de l'impact des conditions environnementales sur le développement des maladies, des seuils économiques de traitement et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Aviser Syngenta Canada Inc. en cas de doute sur la sensibilité de l'agent pathogène au fongicide en pâte fluide DACONIL 2787.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquez avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682), ou au www.syngenta.ca.

DACONIL 2787® et Aqua Résistant^{MD} sont des marques déposées d'une compagnie du groupe Syngenta.